



ARABIE SAOUDITE

Les négociations multilatérales sur l'adhésion de l'Arabie saoudite à l'OMC ont débuté en mai 1996. Un objectif fondamental du Canada, dans les négociations multilatérales et bilatérales avec l'Arabie saoudite, est d'obtenir qu'elle s'engage à entreprendre des réformes et à élargir l'accès à son marché afin de créer des conditions à la mesure du rôle qu'elle joue à l'égard du commerce mondial et aussi des échanges commerciaux du Canada. L'Arabie saoudite est en effet au 25^e rang de nos marchés d'exportation de marchandises, avec 478,1 millions de dollars en 1997.

Un examen complet des politiques commerciales de l'Arabie saoudite est en cours d'exécution dans le groupe de travail de l'OMC. Les questions encore à l'étude comprennent la politique agricole, en particulier les mesures de soutien internes, les droits de propriété intellectuelle et les critères de souplesse concernant l'accès au marché. Le Canada et l'Arabie saoudite viennent d'entamer des négociations bilatérales sur l'accès au marché des produits et des services. Les offres initiales présentées par l'Arabie saoudite en septembre 1997 étaient modestes. En ce qui concerne les produits, le Canada a demandé des concessions sur environ 200 lignes tarifaires, y compris certaines exportations agricoles et industrielles importantes telles que le poisson, les grains, les produits de bois et les pièces d'automobiles. Le Canada cherche également à obtenir que l'Arabie saoudite respecte les accords de l'OMC, y compris les accords d'harmonisation tarifaire, l'ATI et l'Accord sur les produits pharmaceutiques, ainsi que l'Accord sur les marchés publics. En ce qui concerne les services, le Canada cherche à obtenir un accès plus ouvert et plus prévisible pour ses fournisseurs de services dans les secteurs clés tels que les télécommunications et les services de protection de l'environnement. Le Canada désire également obtenir que les gens d'affaires canadiens disposent de droits de séjour temporaire leur permettant d'entrer en Arabie saoudite suivant les besoins pour fournir leurs services.

Investissement

Les investissements directs du Canada en Arabie saoudite s'élèvent à 6 millions de dollars. Le potentiel dans ce domaine est élevé : le gouvernement a en effet annoncé de nouveaux besoins d'investissement dans le secteur de la production et de la transmission d'électricité (160 milliards de dollars au cours des 25 prochaines

années), des télécommunications (8 milliards en 10 ans) et du gaz naturel (5,5 milliards en cinq ans). Le Canada et l'Arabie saoudite entameront des négociations formelles pour la conclusion d'un accord de promotion et de protection des investissements en 1998.

AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud est le principal marché d'exportation du Canada en Afrique subsaharienne. En 1997, les exportations canadiennes de marchandises vers ce pays ont atteint 350 millions de dollars. Le Canada lui a accordé le tarif préférentiel général en 1994. Les importations en provenance de ce pays se sont chiffrées l'année dernière à plus de 490 millions de dollars. Le Canada et l'Afrique du Sud envisagent de mettre en place une structure pour accroître leur dialogue sur les questions relatives au commerce et à l'investissement. En attendant, on poursuit les discussions en vue de conclure un accord Canada-Afrique du Sud sur la protection des investissements étrangers (APIE).

À la fin de 1997, le Canada a fourni un programme d'aide technique aux spécialistes sud-africains de politique commerciale. Ce programme appuyait les efforts déployés par l'Afrique du Sud en vue de renforcer sa capacité d'établir et de mettre en oeuvre des priorités en matière de politique commerciale, par exemple, en ce qui concerne ses droits et ses obligations en tant que membre de l'OMC. Au cours des prochaines années, tirant parti de cette collaboration fructueuse, le Canada étudiera les moyens de favoriser la coopération commerciale et économique avec l'Afrique du Sud dans des dossiers bilatéraux et multilatéraux qui présentent un intérêt mutuel.

Le Canada s'inquiète de rumeurs récentes selon lesquelles l'Afrique du Sud se proposerait d'augmenter ses tarifs sur les importations de produits tels que le blé et la volaille. Il suit la situation afin de déterminer toute répercussion sur les importations canadiennes et de vérifier si les augmentations des tarifs proposées sont bien conformes aux obligations de l'Afrique du Sud dans le cadre de l'OMC.

En même temps, le Canada suit les négociations commerciales entre l'Afrique du Sud et l'UE, ainsi que la progression des entretiens sur la libéralisation du commerce au sein de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (qui comprend Angola, Botswana, République Démocratique du Congo, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe).